

LA FEUILLE D'ORME



Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°18 hiver 2012

L'éditorial du maire

Le Conseil Municipal a validé le 18 décembre le règlement du service d'assainissement collectif de la commune. Ce règlement sera communiqué à tous les logements concernés.

Comme précisé dans ce texte, je tiens à rappeler que le rejet d'effluents viticoles est absolument interdit dans le réseau d'assainissement puisqu'il entrave le bon fonctionnement de notre station d'épuration des eaux usées. Si de tels agissements devaient se reproduire en 2013, je serai tenu d'agir en conséquence.

Lors de cette même réunion du Conseil Municipal, il a été décidé, suite à l'installation d'une barrière à l'entrée du dépôt communal de déchets verts du Péridet, que l'accès à ce dépôt sera désormais fermé du 1er janvier au 20 mars. Les horaires d'ouverture ultérieurs seront discutés lors d'un prochain conseil et vous seront détaillés dans "La Feuille d'Orme" du printemps. Une barrière similaire a été installée à l'entrée du "trou au sable", dont les conditions d'accès resteront cependant inchangées.

Au sujet de la 2x2 voies, dont l'ouverture était prévue en décembre, le Conseil Général nous a adressé le courrier suivant:

"Les travaux en cours entre Monfort et les Ulmes ont été retardés par les fortes pluies du mois d'Octobre. Le nouvel axe a pu être mis en service à 2 voies sur les couches intermédiaires de structure. Cependant les conditions actuelles ne permettent pas de réaliser la couche de roulement en béton bitumineux très mince préalable à la pose des glissières centrales. Nous sommes donc contraints de reporter au printemps prochain la mise en service complète de la 2x2 voies. Nous resterons cet hiver à 1 voie dans chaque sens avec une vitesse limitée à 70km/h sous signalisation de chantier."

Pour la partie restante entre les ronds-points de Moulin Cassé et de Presle l'avenir est plus qu'incertain, les finances du Conseil Général étant dans le rouge écarlate ! Malgré sa énième promesse de finir le tronçon Saumur-Cholet à l'horizon 2020, je doute d'en voir la fin avant ma retraite... espérée pour 2025 !

Dernière information: le secrétariat de votre mairie sera fermé du 22 décembre au 1er janvier.

A toutes et à tous, votre maire et le Conseil Municipal souhaitent de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.
Didier GUILLAUME

Dates à retenir

- Réveillon de la saint Sylvestre du Comité des Fêtes à la salle de la Maligny.
- Cérémonie des vœux communaux le vendredi 18 janvier 20H30 à la salle de la Maligny.
- AG du Comité des Fêtes le vendredi 25 janvier 20H30 à la salle de la Maligny.
- Loto des écoles des parents d'élèves le samedi 26 janvier à la salle des Fêtes de Verrie.
- Soirée « fouées » de Familles Rurales le samedi 2 février à la salle de la Maligny.
- Concours de belote du Comité des Fêtes le samedi 23 février à la salle de la Maligny.
- Soirée « fouées » du Comité des Fêtes le samedi 09 Mars à la salle de la Maligny.
- Randonnée pédestre et VTT des parents d'élèves le dimanche 10 Mars aux Ulmes.

Le point sur l'Etat Civil en automne



Deux ulmois sont arrivés

Louison ROUSIERE, né le 15 septembre

Lucas AMINOT, né le 6 novembre

Au sujet des associations communales

✓ FAMILLES RURALES

La soirée comique était organisée par l'association FAMILLES RURALES le samedi 10 novembre, salle de la Maligny.

C'est avec infiniment de plaisir que le public des Ulmes et des environs a retrouvé Joseph COUGNASSE qui nous avait déjà présenté il y a deux ans son premier spectacle.

Cette année, il était sur scène avec sa femme Germaine, son fils Lucien et sa fille Marilou. Son indiscutable talent comique a ravi les cent quatre vingt quatorze personnes qui s'étaient déplacées pour applaudir le comédien. Une soirée réussie pour le plus grand bonheur de tous en cet automne pluvieux.

Pour le centre aéré, l'association est en attente de candidatures pour la direction du centre et pour les postes d'animateur.

La randonnée pédestre 2013 de l'AFR est prévue pour le dimanche 14 avril. 3 circuits seront proposés.

Les réalisations effectuées cet automne

- ❖ Elargissement du nouvel accès au parking de la salle d'animation de La Maligny.
- ❖ Installation des barrières au "trou au sable" et au dépôt de déchets verts communal du Péridet.
- ❖ Achat d'une lame de déneigement.
- ❖ Installation d'un parc à vélos sur la place Pierre Latrille devant l'école.
- ❖ Fin des travaux de viabilisation de l'extension du lotissement de La Maligny.

Informations diverses

- Le lundi 31 décembre, une permanence sera assurée à la mairie aux horaires de 17H à 18H, afin de recevoir les dernières demandes d'inscription sur les listes électorales.
- La directrice de l'école maternelle des "3 Ormes" rappelle qu'une préinscription des enfants nés en 2010 est en cours pour la rentrée de septembre 2013.

La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
Lundi	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (1 ^{er} adjoint) de 16H à 18H
Mardi	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
Mercredi	14H - 16H	D. GUILLAUME de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous
Jeudi	FERME	
Vendredi	9H30 - 12H30	Alain DAVASE (2 ^{ème} adjoint) de 9H30 à 12H30
Samedi	FERME	

Téléphone du secrétariat: 02 41 67 00 40 – Fax : 02.41.67.85.53

Courriel: mairie.lesulmes49@wanadoo.fr Site internet: www.lesulmes.mairie49.fr

Au sujet de l'article "le trésor des Ulmes" paru dans le n° précédent

Mme Bruère, habitante des Ulmes et parente par alliance de M. Pierre Bruère aujourd'hui décédé, nous a fait part de son très vif mécontentement suite à la parution de cet article: elle tient à apporter un démenti formel à la véracité de l'ensemble des propos rapportés et nous lui accordons ce droit de réponse.

Nous précisons que cette découverte est pourtant référencée et documentée avec beaucoup de détails par les services nationaux d'archéologie du Ministère de la Culture et de la Communication et que la République du Centre Ouest du 26 avril 1985 a publié un long article sur ce sujet, relatant "la veillée villageoise" de Cizay-la-Madeleine où Albert Belouard, ancien maire de Montfort, avait invité Pierre Bruère.

Le transport solidaire

Soucieux de maintenir et de développer un mode de déplacement solidaire de proximité, **le service lance un appel** à toutes les personnes effectuant des déplacements réguliers ou occasionnels dans le département et hors département, et qui sont prêtes à partager leur véhicule le temps d'un trajet.

Un covoiturage local, pourquoi pas? De communes à communes, donnons-lui plus d'espace afin de rouler économique, solidaire et durable.

Par exemple, sur votre commune, serait-il possible d'associer les demandes de transports provenant de certains habitants des Ulmes aux offres de déplacements faites par des personnes de la commune?

Une organisation simple et facile d'accès. Pour faire part de vos offres ou demandes de covoiturage, contacter le service :

Courriel: transport.tact@orange.fr - Tél: **06 37 04 00 68**

Adresse: 10 Place St Pierre 49700 DOUE LA FONTAINE



Communauté de communes

OPAH : DES AIDES POUR HABITER MIEUX

Depuis près d'un an et demi, la communauté de Communes de la Région de DOUE LA FONTAINE a lancé une opération en faveur de l'amélioration de l'habitat : l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Elle va se poursuivre jusqu'en juin 2014.

Cette opération s'adresse aux propriétaires qui envisagent des travaux d'amélioration de confort, d'économie d'énergie, d'accessibilité ou de rénovation complète.

A ce jour, près de 100 propriétaires ont pu bénéficier d'une visite conseil gratuite de leur logement et d'un diagnostic technique : diagnostic sur l'accessibilité et l'adaptation du logement chez les personnes âgées ou handicapées, diagnostic thermique chez les propriétaires désirant engager des travaux d'isolation ou de chauffage, aide à la décision pour un projet locatif.

L'OPAH : un réel coup de pouce pour financer vos travaux.

41 propriétaires ont déjà bénéficié de subventions pour la réalisation de leurs travaux. Près de 600 000 € de travaux ont été générés et 301 500 € de subventions ont été mobilisés. Ainsi, les subventions couvrent en moyenne 50% des dépenses.

Priorité aux travaux d'économie d'énergie.

Grâce au programme Habiter Mieux, les travaux de rénovation thermique sont particulièrement bien financés. Une prime exceptionnelle de 2 600 € s'ajoute aux autres subventions, dès lors que les gains énergétiques réalisés, grâce aux travaux, sont d'au moins 25%.

« L'hiver prochain, j'aurai moins froid chez moi ! »

Dans sa maison des années 70 mal isolée, cette propriétaire de DOUE LA FONTAINE se désolait en voyant le montant de ses factures de gaz toujours plus élevé. Grâce au diagnostic réalisé gratuitement par le technicien du PACT et aux subventions de l'OPAH, elle a pu se décider sur les travaux à engager :

- isolation des combles
- remplacement des menuiseries extérieures
- pose d'une VMC
- installation d'un thermostat d'ambiance afin de mieux réguler le chauffage.

8 679€ de subventions ont pu être mobilisés, soit 70% du montant des travaux. Les gains sur la facture annuelle d'énergie sont estimés à 300 €.



Les combles : à isoler en priorité !

Renseignements auprès du PACT au 02.41.88.87.03

Permanences sans rendez-vous :

Le 1^{er} et le 3^{ème} lundi du mois de 10h à 12h30 dans les locaux de la Communauté de Communes, 49 boulevard Jacques Savary à DOUE -LA-FONTAINE.

L'Outil en main de la région Douessine

Centre Social – 5 place Justice de Paix 49700 Doué la Fontaine



Cette association loi 1901, a été créée le 17 septembre 2012 en vue de développer le concept national de l'Outil en main au sein de la région Douessine et principalement sur le territoire de la Communauté de communes.

Son objectif est d'initier des enfants de 9 à 14 ans à des métiers manuels et d'apprendre le bon geste avec de vrais outils et dans de vrais ateliers animés par des retraités: femmes ou hommes de métier bénévoles.

Les enfants ont ainsi la possibilité :

- *De découvrir leur talent, et de développer leur dextérité manuelle.*
- *D'éveiller leur regard et d'être sensibilisés à leur environnement architectural.*
- *D'acquérir la notion du temps nécessaire à la réalisation d'une œuvre.*
- *D'équilibrer des études purement scolaires par une activité créatrice manuelle.*
- *De choisir en connaissance de cause l'orientation scolaire la mieux adaptée à leurs goûts et à leur personnalité.*

L'association *L'Outil en main de la Région Douessine* gère ainsi le concept et devient un lieu de rassemblement où les anciens transmettent leur savoir-faire et où l'on échange entre les jeunes et les anciens.

Les ateliers fonctionneront le mercredi après-midi. Les enfants participent et découvrent en alternance tous les ateliers au cours de l'année ou sur 2 années.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un local dédié, de 100 à 150 m2 qui puisse être mis à la disposition de l'association.

L'équipe des retraités de métier bénévoles actuellement constituée, a besoin d'être étoffée pour assurer l'animation des ateliers.

- **Si vous êtes ancien(e) femme ou homme de métier et que vous disposez de quelques heures libres le mercredi après midi,**
- **Si vous voulez transmettre votre savoir faire et l'amour du travail bien fait aux générations futures,**
- **Les enfants sont les artisans de demain, ils ont besoin de vous, si vous voulez les accompagner dans cette découverte du métier et d'eux-mêmes,**

Si vous vous sentez concernés, contactez nous:

Président: 06 47 62 22 66 (Gabriel HUBERT)

Secrétaire: 06 42 64 70 61 (Isabelle TAILLECOURS)

Merci de votre attention.

